

Formulaire d'autorisations

Camp de jour Semaines DécouVERTES 2024



Identification de l'enfant

Nom et prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : _____

Autorisations requises

J'autorise mon enfant à participer à la **sortie au parc Daniel-Johnson** organisée par le CINLB le mercredi. Le déplacement se fera à pied pendant environ 30 minutes en suivant la piste cyclable (**les parents apportent donc l'enfant le matin au chapiteau**). Le départ du CINLB est prévu vers 9h30, et le retour vers 15h00-15h30. En cas de mauvais temps, la sortie peut être devancée, reportée ou annulée.

J'autorise le personnel du camp de jour à **retirer une tique à mon enfant** selon la méthode recommandée par le CIUSSS de l'Estrie (pince conçue à cet effet), dans le cas où nous ne réussissons pas à vous joindre durant la journée. Explication : Le personnel du camp de jour a été formé sur le sujet et connaît la technique pour retirer une tique. En cas de découverte d'une tique sur votre enfant, nous vous appellerons immédiatement pour vous en informer. Vous pourrez nous autoriser à l'enlever ou choisir d'attendre pour le faire vous-même.

Pour le groupe des grands seulement (9 à 12 ans). Sortie vélo sur la piste cyclable la Granbyenne qui fait le tour du marais. J'autorise mon enfant à participer à la sortie vélo prévue le vendredi matin autour du marais du CINLB et du lac Boivin. Le port du casque est obligatoire. Prévoir un sac à dos adapté pour le transport de la gourde et du lunch. **Le parent doit s'assurer que le vélo de l'enfant est en bon état de fonctionnement.**

En cas d'administration de médication par le personnel du camp de jour seulement. J'autorise la coordination du camp de jour à administrer la médication prescrite par le médecin ou le pharmacien de mon enfant selon la posologie inscrite sur le contenant original du médicament.

Nom du médicament :

Posologie :

Nom de la personne qui a rempli cette fiche : _____

Lien avec l'enfant : _____

Signature : _____ Date : _____



Intervention tiques

Camp de jour Semaines DécouVERTES 2024

Recommandations du CIUSSS de l'Estrie

Comment bien se protéger?

Comme cette maladie est transmise par la piqûre d'une tique, il est mieux de :

- Demeurer dans les sentiers et éviter de toucher la végétation lors de vos activités à l'extérieur. Dans le cadre du camp de jour, les participants seront en contact avec la végétation et c'est pourquoi nous vous recommandons d'inspecter quotidiennement votre enfant ;
- Appliquer un chasse-moustiques à base de DEET ou d'icaridine selon les recommandations du fabricant ;
- Porter un chapeau, des souliers fermés, des vêtements de couleur pâle qui couvrent la peau et de mettre ses chaussettes par-dessus ses pantalons ainsi que de rentrer son chandail dans son pantalon ;
- Prendre une douche après les activités extérieures, **d'examiner son corps ET ses vêtements** et de retirer les tiques ;
- Mettre ses vêtements à la sécheuse à température élevée pendant 10 minutes ou de les laver à l'eau chaude.

Que faire en cas de piqûre?

En cas de piqûre, appelez Info-Santé au 8-1-1 et retirez la tique. Plus elle est enlevée rapidement, plus les risques de transmission de la maladie de Lyme sont réduits. Utilisez une pince fine ou une pince conçue à cet effet disponible en pharmacie. Évitez d'utiliser vos doigts ou vos ongles, car vous pourriez écraser la tique et favoriser la transmission de la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

Dans certains cas, on suggère un traitement préventif aux antibiotiques. Renseignez-vous auprès d'Info-Santé pour savoir si vous êtes admissible : on vous redirigera vers votre pharmacien, votre infirmière en GMF ou votre médecin de famille au besoin. Vous pouvez également consulter votre pharmacien sans rendez-vous en Montérégie. Il.elle pourra retirer la tique et vous prescrire un traitement antibiotique si il.elle le juge nécessaire.

Quels sont les symptômes?

Le symptôme le plus courant est une rougeur sur la peau autour de la piqûre. Cette rougeur est présente dans 60 à 80 % des cas d'infection. Elle s'agrandit de jour en jour et atteint généralement plus de 5 cm de diamètre. D'autres symptômes peuvent être associés à cette maladie :

- Fièvre;
- Fatigue et maux de tête;
- Raideur à la nuque, douleurs musculaires ou articulaires.

Quand faut-il consulter?

Consulter un médecin si vous présentez un ou plusieurs des symptômes de la maladie de Lyme dans les 3 à 30 jours après avoir été piqué. Pour toute autre question, appelez Info-Santé au 8-1-1 ou consulter le Portail santé mieux-être du Gouvernement du Québec : www.santeestrie.qc.ca/lyme pour de plus amples informations.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA NATURE DU LAC BOIVIN INC.

700, rue Drummond Granby (Québec) J2H 0K6

Téléphone : 450.375.3861 – Courriel : education@cinlb.org – www.cinlb.org